

[SÉMINAIRE #ECNEHESS] “LA FABRIQUE DE LA LOI RENSEIGNEMENT” (ISABELLE ATTARD ET ADRIENNE CHARMET, 14 DÉC 2016, 17H)

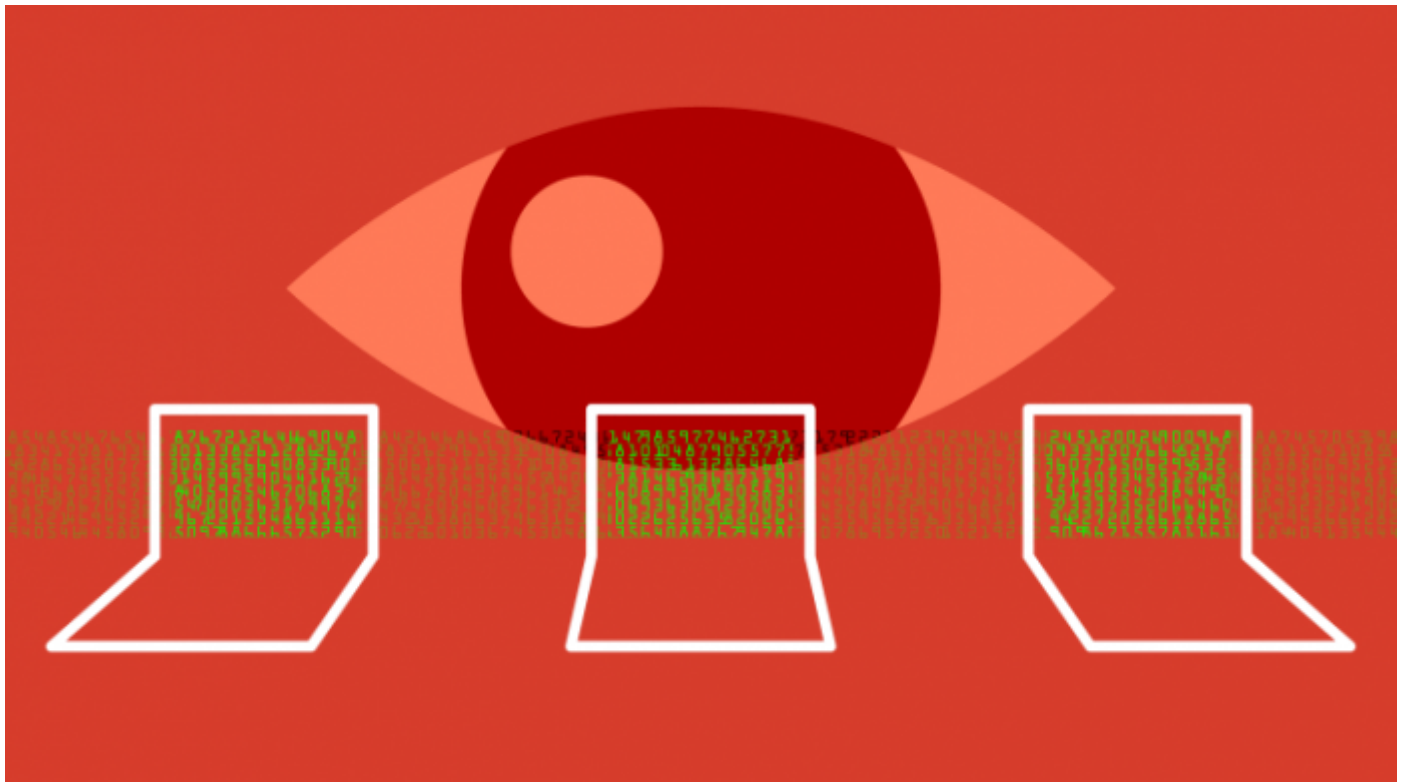
vendredi 2 décembre 2016

Le [séminaire EHESS "Etudier les cultures du numérique"](#) vous propose une séance extraordinaire. Cette fois, il accueille Isabelle Attard, députée citoyenne depuis toujours en première ligne dans le combat pour les libertés numériques, et Adrienne Charmet-Alix de La Quadrature du Net, association de défense de la liberté d'expression et de la vie privée sur internet.

ATTENTION : Pour accueillir le public que nous espérons nombreux, de manière exceptionnelle cette séance aura lieu le mercredi 14 décembre 2016, de 17h à 20h, Amphi B312, Télécom ParisTech, 46 rue Barrault, 75013 Paris.

[Le séminaire reprendra sa programmation régulière en 2017, le troisième lundi de chaque mois, en salle Lombard, EHESS, 96 bd. Raspail.]

Cette fois en particulier, vous êtes invités à faire suivre l'annonce du séminaire dans vos réseaux. L'enseignement est ouvert aux auditeurs libres. Si vous n'êtes pas déjà inscrits, vous pouvez [le faire en remplissant le formulaire](#). Pour suivre le séminaire sur Twitter : hashtag #ecnEHESS.



La fabrique de la Loi Renseignement : Le combat contre la surveillance numérique de masse

Intervenante : Isabelle Attard

Discutante : Adrienne Charmet-Alix

Isabelle Attard, députée citoyenne du Calvados, est l'une des rares élu.e.s français.es à avoir voté contre la Loi relative au Renseignement de 2015. Cette loi permet désormais une surveillance généralisée des communications électroniques et multiplie les possibilités administratives de surveillance numérique des personnes susceptibles d'être en lien avec une menace.

Adrienne Charmet-Alix, porte-parole de La Quadrature du Net, est l'une des "exégètes amateurs" à avoir manifesté contre la loi et entamé une série de recours auprès du Conseil d'État et du Conseil constitutionnel.

Deux femmes engagées dans un combat contre une loi inefficace et nuisible qui alarme tous les défenseurs des droits humains et du respect des libertés fondamentales.

Cette conférence permettra de revenir sur la trajectoire de la loi et ses conséquences sur la vie citoyenne. Les raisons de l'échec de l'opposition à l'Assemblée nationale et au Sénat, et le rôle des lobbies et experts, y seront détaillés. Enfin, ce sera l'occasion d'analyser le forcing de l'exécutif et la mise à profit de l'émotion suscitée par les attentats de Paris. Un nombre faramineux d'organisations de la société civile et d'acteurs du numérique s'accordent pour dire que ce texte représente une grave atteinte aux Droits de l'Homme. Comment a-t-il pu être approuvé malgré cela ? Cette loi vient s'ajouter à un arsenal législatif extrêmement dense : loi de programmation militaire, décrets d'application de la LOPPSI, loi sur la surveillance des communications internationales, loi terrorisme, Etat d'urgence, décret instituant le fichier TES. Dans quelle mesure est-elle le symptôme d'une multiplication frénétique de mesures relatives à la censure ou à la surveillance administrative d'internet et de la population toute entière ? Ce séminaire sera donc surtout l'occasion de se demander quelle leçon en tirer pour la suite, pour construire une action politique efficace et arriver à sensibiliser l'opinion publique.

Adresse originale de cette page : <https://vecam.org/Seminaire-ecnEHESS-La-fabrique-de-la-Loi-Renseignement-Isabelle>